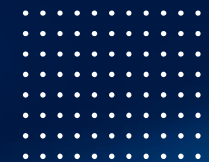




# Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale

Présentation des activités, bilan et des perspectives .  
Primature le 04-03-2025



---

# Introduction

Cette présentation offre un regard panoramique sur le Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale, à travers :





- 
- **les activités réalisées au cours de l'année 2024 dans le cadre de la mise en oeuvre du programme politique du Président de la République , Chef de l'Etat contenu dans les 12 chantiers déclinés en 100 actions;**
  - **les difficultés de mise en oeuvre de ces actions;**
  - **les perspectives d'avenir.**



# Missions

---



**Le Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale a pour mission de garantir une administration publique efficace, transparente et moderne avec des objectifs ciblés pour le développement des ressources humaines de l'Etat et l'amélioration des services offerts aux citoyens.**



# Organisation et structures



Le Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale comprend deux volets:

1- volet Fonction publique;

2- volet Administration du travail.

Le secrétariat général assure la coordination de deux Directions générales à savoir:





- La Direction générale de la Fonction publique avec trois (3) Directions techniques;
- La Direction générale de l'administration du travail avec trois(3) Directions techniques;

Deux organismes sont sous tutelles du Ministère à savoir:

- ✓ 1- l'Office National pour la Promotion de l'Emploi(ONAPE);
- ✓ 2- la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

- Un comité National du Dialogue Social,(CNDS) organe tripartite permanent est également placés sur la tutelle du Ministère de la fonction publique et de la Concertation Sociale.





# LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

## REALISATIONS:

Structurée en trois Directions Techniques, la Direction Générale de la Fonction Publique est chargée d'appliquer la politique du Gouvernement en matière de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat.

A ce titre, elle gère la carrière, confirme la formation continue, organise les concours, collecte et conserve les actes des carrières de tous les agents civils de l'Etat.





## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Projets réalisés



Au cours de l'année 2024, la DGFP a réalisé un certain nombre d'activité, notamment, l'élaboration et la mise en circuit des actes de carrière des agents civils de l'état conformément au tableau ci- après :





## Projets réalisés



Dossiers par services	Reçus	Traités	Rejetés	En instances
Autorisation de formation	1573	908	484	80
Titularisation	2720	2003	52	665
Confirmation	305	206	13	86
Avancement et reversement	3437	2839	140	567
Position	620	512	107	01
Reclassement et avenant	769	686	72	11
Gestion de Fin de carrières	1890	1516	81	293
<b>Total</b>	<b>11313</b>	<b>8670</b> <b>(76,63%)</b>	<b>949</b> <b>(8,38%)</b>	<b>1703</b> <b>(14,98%)</b>



## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Projets réalisés

Concernant les intégrations, la Loi de finances pour l'exercice 2024 n'ayant pas prévu le recrutement à la fonction publique, le Ministère de la Fonction Publique n'a pas procédé à un nouveau recrutement. Toutefois, les demandes d'intégration transmises au Ministère sont réceptionnées, décrites, classées, mises en boîte et archivées conformément au tableau ci-après.





## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

# Projets réalisés



### Situation des dossiers en instance d'intégration

Stock antérieur jusqu'à 2023	78551
2024	9581
<b>Total</b>	<b>88152</b>





## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Retraite

S'agissant du départ à la retraite, la situation se présente comme suit:

- 2023: 1012
- 2024: 908
- 2025: 1157
- Total: 3077

Il faut signaler que ce sont des postes libérés des deux dernière années.



## A ces chiffres il faut ajouter:

---

- Les décès:
- Les démissions:
- Les résultats du contrôle biométrique de 2023 dont le rapport est attendu.

Tous ces postes libérés sont des opportunités pour répondre aux besoins pressant des jeunes diplômés en quête d'emploi à la Fonction Publique.

La DGFP a participé à la 5<sup>ème</sup> Session du Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine du 18 au 20 décembre 2024 à

□ Tunis



## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Difficultés



Au courant de l'année 2024, la Direction Générale de la Fonction Publique a fait face à certaines difficultés parmi lesquelles :





## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Difficultés

- L'impossibilité de valider les actes signés et codifiés ;
- L'instabilité du réseau SIGFIP ;
- La dépendance de la Direction de l'informatique et de la modernisation vis-à-vis de la Direction de l'informatique et de l'informatisation du Ministère des finances ;
- Absence des moyens de transport des Directeurs;
- La non numérisation des actes administratifs et les dossiers en attente d'intégration ;
- le blocage de carrières des fonctionnaires ayant atteint le plafond du grade initial ;
- La difficulté liée au décaissement pour l'exécution du budget de fonctionnement du Ministère ;
- Le manque de formation continu des agents du Ministère de la FP;
- L'absence du plan de formation des agents dans les Ministères sectoriels ;
- L'inadaptation du contenu de certains des textes de base de la fonction publique ;
- Le manque d'espace pour l'archivage lié à la vétusté du bâtiment et au matériel obsolète ;





## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Les Perspectives

En vue d'améliorer les activités pour une meilleure gestion des ressources humaines de l'Etat, la Direction générale de la fonction publique envisage mettre en œuvre le **CHANTIER Renforcer les moyens d'action de l'autorité indépendante de lutte contre la corruption (AIRC)** » « Engager une réforme salariale visant à améliorer le niveau de rémunération des fonctionnaires :

**II, Action 12** et 15 «

1. Organiser les séminaires pour sensibiliser les agents sur l'éthique et la déontologie administrative pour l'ensemble des agents de l'Etat ;
2. Organiser des formations spécialisées à l'endroit des agents du Ministère ;
3. Réviser les textes de base de la fonction publique notamment :





1. Procéder à la révision du Statut général de la fonction publique et ses textes d'application ;
2. Procéder à la révision et à l'harmonisation du système indemnitaire pour éviter la migration des agents vers d'autres ministères dont les rémunérations sont importantes;
3. Poursuivre le transfert des compétences dans les ministères et provinces en ce qui concerne certain de gestion de carrière des agents civil de l'Etat notamment les avancement d'échelon;
4. Procéder au recrutement à la fonction publique par voie de concours à partir de 2026.





## LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Les Perspectives



4. Perfectionner le SIGFIP afin de prendre en compte tous les actes ;
6. Numériser la base de données du personnel civil de l'état ;
7. Relancer les rencontres trimestrielles avec tous les DRH des départements  
Ministériels.



# LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

---

## Réalisations

Au courant de l'année 2024, la DGAT a réalisé un certain nombre d'activités dont les principales sont les suivantes :

- ✓ Participation à la 112ème session de la Conférence Internationale du Travail ;
- ✓ Participation à la Cinquième réunion du Comité technique spécialisé sur le développement social, le travail et l'emploi;
- ✓ Participation à l'atelier sur l'économie verte, la transition juste et les emplois décents au Tchad organisé par le Bureau International du Travail ;

- 
- ✓ **Participation au Forum National sur l'Emploi tenu du 15 au 17 octobre 2024 à N'Djamena ;**
  - ✓ **l'organisation de l'atelier sur l'ALLIANCE 8.7 au mois mars 2024 à N'Djamena.**
  - ✓ **La signature d'un mémorandum d'entente en matière des mouvements des Main d'Œuvre entre le Tchad et la Lybie le 12 novembre 2024 à Tripoli en Lybie ;**

# LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

---

## Réalisations

- ✓ l'Organisation de la Journée Mondiale de la Sécurité et Santé au Travail et de la Journée Africaine de la Prévention des risques professionnels. ;
- ✓ l'évaluation du Pacte Social Triennal du 04 octobre 2021 entre le gouvernement et les organisations syndicales qui a fait ressortir à terme, un nombre important des points exécutés par le Gouvernement, soit un pourcentage de 80% en ce qui concerne les points à incidences financières et 34% concernant les points à incidences non financières . Ce qui laisse envisager la signature d'un autre Pacte Social pour combler le Gap.

statutaires des organisations internationales et régionales dont il est membre. Il s'agit de:

- ✓ Le bureau Internationale du Travail (BIT);
- La Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale( CIPRES)
- ~~Le Centre Régional Africain d'Administration du Travail(CRADAT);~~
- l' Association Internationale de Sécurité Sociale(AISS)
- Le Comité Technique dSpécialisé pour le Développement Social, de Travail et de l'Emploi(CTS-DSTE) de l'Union Africaine;



- 
- le traitement des conflits sociaux individuels et collectifs
    - Requetés enregistrées 1179;
    - Traité à l'amiable : 560;
    - Partiellement réglés: 09
    - Abandonnés: 21
    - Non conciliés: 454.
    - En instance: 137



## LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

### Les Contraintes

La DGAT, à l'instar d'autres structures, est confrontée à quelques contraintes qui mettent à mal l'exécution de son plan d'action. Celles-ci se résument essentiellement :

- ✓ au manque de moyens roulants pour les agents;
- ✓ au manque de moyens financiers pour la réalisation de certaines activités prévues;
- ✓ Mauvaise interprétation des textes régissant la formation professionnelle au Tchad
- ✓ à l'insuffisance des ressources humaines qualifiées;
- ✓ Manque de locaux pour les inspections du travail ;
- ✓ Manque d'équipement, etc.



## LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

### Les Perspectives du DGAT

- ✓ lancement du processus d'adoption du Code de la sécurité sociale ;
- ✓ relecture du Code du travail (Loi n°038);
- ✓ élaboration du statut particulier des Inspecteurs et Contrôleurs du Travail;
- ✓ lancement du processus de révision de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle et de son plan d'action;
- ✓ élaboration d'un projet de loi sur les mutuelles sociales ;



## Les Perspectives du DGAT suite

- ✓ Installation des membres du comité de suivi du mémorandum d'entente en matière des mouvements des Main d'Œuvre entre le Tchad et la Lybie;
- ✓ Elaboration d'une politique nationale du travail ;
- ✓ La finalisation de l'Accord sur la réglementation de l'emploi entre le Tchad et le Qatar.
- ✓ Les contrôles d'inspection mixte ( MFPCS, l'ONAPE et la CNPS ) en application de la Circulaire N°091/PR/PM/MFPCS/2024DU 02 octobre 2024.



## LES INSTITUTIONS SOUS TUTELLES

---

### LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Les activités ci après ont été réalisées :



## **REALISATIONS de la CNPS :**

- ✓ **Construction du Centre Commercial;**
- ✓ **Construction d'une Clinique Moderne;**
- ✓ **Construction d'une Agence, d'une résidence et 5 villas de rapport à Faya; ce qui s'ajoute aux 10 premières agences;**
- ✓ **relecture des Projets du Nouveau code de sécurité sociale et du cadre institutionnel en collaboration avec le Ministère de tutelle;**
- ✓ **Cartographie des risques;**
- ✓ **Réalisation d'un audit du système d'information;**
- ✓ **Paiement effectif des pensions des agents contractuels des services publics de l'Etat depuis février 2024.**

## CONTRAINTES

---

- Difficultés de recouvrir les créances de cotisations sociales dues par les sociétés d'Etat ( SNE, SOTEL, Mairie.....);
- Difficulté de recouvrer les arriérés de la CNPS dues par l'Etat;
- L'obsolescence des textes juridiques.

## PERSPECTIVES

---

- ✓ Promulgation du nouveau code de sécurité sociale;
- ✓ Instauration de l'assurance volontaire;
- ✓ Exploitation du centre commercial;
- ✓ Exploitation de la clinique moderne



ONAPE



## Présentation de l'ONAPE

L'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) est un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'emploi. Il met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de l'emploi.

Il est une institution à gestion tripartite, impliquant les représentants de l'État, des travailleurs et des employeurs au sein du Conseil d'Administration.



## Les Incitatives Spécifiques de l'ONAPE pour Promouvoir l'Emploi

02

Chaque année, l'on enregistre plus de 370 000 demandeurs d'emploi dont 170 000 diplômés nouvellement sortis du système éducatif et arrivent sur le marché de l'emploi.

Aux vues de ce qui précède, l'ONAPE fait face à un déficit sévère dans le processus d'insertion professionnelle car les offres d'emploi cumulés (secteur public et privé) ne représentent que 5%.



En plus de l'intermédiation qui est une activité de mise en relation pour un emploi salarié,  
l'ONAPE développe trois programmes sociaux et économique :

**Le Programme Auto-Emploi (PAE) :**

il est dédié spécifiquement à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers l'auto-emploi et le développement des Activités Génératrice de Revenus (AGR). Il facilite l'accès au crédit aux jeunes et aux femmes exclus du circuit traditionnel avec un taux d'intérêt de 0%.





### **Le Programme Crédit Agricole (PCA) :**

Conçu à la base pour lutter contre le chômage en milieux rural, le PCA est l'une des solutions idoines pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole et/ou de l'Agrobusiness.

Avec une superficie de 1.284.000 km<sup>2</sup>, le Tchad regorge d'énormes potentialités dans le secteur agropastoral (39 millions hectares des terres cultivables et 94 millions des têtes de bétails) qui constitue un bassin d'emploi de l'avenir pour les jeunes. Le financement se fait au début de la saison des pluies et le recouvrement à la récolte avec un taux d'intérêt de 0%.

### ***Le Programme d'Appui aux Diplômés sans Expériences (PADE) :***

*il s'adresse aux primo demandeurs et se situe dans le cadre de formations et/ou stages professionnel, permettant aux bénéficiaires, non seulement d'avoir une qualification, mais aussi d'acquérir une première expérience en entreprise.*

*La durée du stage pré-emploi est de 3 mois renouvelable.*



## Nos réalisations en 2024

Au courant de l'Année 2024, nous avons réalisé plusieurs activités :

06

### Programme Auto emploi

En 2024 nous avons financé 179 projets individuels, financé 600 femmes dans 03 provinces (Ouaddaï, Logone occidentale, Moyen Char), la sensibilisation des personnes vulnérables dans les provinces sur le programme auto emploi et la formation de 200 jeunes en entrepreneuriat.

### Programme Crédit Agricole

Pour la zone septentrionale de notre pays nous avons eu à financer 301 900 000 de nos francs dans 10 provinces. Pour la zone méridionale 835 250 000 f de nos francs ont été octroyés en guise de crédit agricole aux producteurs. Une large sensibilisation sur le métier vert effectuée auprès des chefferies traditionnelles de 18 provinces du Tchad. En partenariat avec la banque mondiale, nous avons formés 4200 jeunes en techniques agricoles dans le monde rural.

### PADE

3000 stagiaires ont été placés dans les différentes structures dans le cadre du projet PDCEJ en partenariat avec la banque mondiale et 943 placements en stage dans le programme initial PADE. En plus de cela s'ajoute plus de 1 000 Jeunes formés et orientés dans les provinces.

### Intermédiation

Plus de 10.000 demandeurs d'emploi orientés et accompagnés via les services de placement et d'orientation professionnelle ; formations de plus 5000 jeunes sur les techniques de recherche d'emploi, de 180 potentiels promoteurs en partenariat avec le BIT et de 100 jeunes ingénieurs, lauréats de l'Institut de Mao avec une insertion réussie de 35 jeunes dans le secteur pétrole pour la 1<sup>ère</sup> phase.

### FNE

Le FNE qui s'est tenu du 15 au 18 Octobre 2024 a vu la participation de 7200 personnes, 70 entreprises, 618 insertions et 300 promesses de recrutement. Lors du Forum, 11 recommandations issues des discussions et travaux ont été adoptées. Avec des participants venus de divers horizons, un engagement collectif pour faire face aux défis de l'emploi au Tchad a été adopté sous forme d'une déclaration dite « Déclaration de N'Djamena » en 8 axes stratégiques.



## Résumé du Forum National sur l'Emploi (FNE)

07

	<i>Nombre</i>	<i>Observation</i>
Participants	7200	Tout public confondu
Institutions (entreprises, ONGs, etc.)	70	Dont 47 ayant procédé à des recrutements directs
Candidatures spontanées	2 340	+ 600 opportunités d'emploi et de stage
Offres traitées	277	Dont 76 postes à pourvoir à court terme
Sessions de coaching	300	+ 500 jeunes sont accompagnés dans la structuration et le développement de leurs projets.
Projet sélectionné	25	Dont 10 financements et 15 accompagnement technique
Recommandation adoptée pour la réforme des politiques de l'emploi		

- Opérationnaliser du Guichet emploi salarié
- Ouverture du guichet de contrôle de flux migratoire à l'aéroport
- Mise en œuvre du Projet Jeunesse Emploi Vert
- Mise en œuvre du Projet Volontariat
- Mise en œuvre du Projet Incubateur
- Création d'une cellule du Bureau International du Tchad
- Création et mise en place du site web pour la mise en relation des demandeurs et employeurs
- Ouverture de deux (2) Bureaux Provinciaux supplémentaire (Tibesti et Ennedi-Ouest) pour couvrir l'ensemble du territoire national. Signature des conventions avec les partenaires techniques et financiers dans divers secteurs.

## Perspectives de l'ONAPE

09

Dans l'avenir, l'ONAPE envisage mettre en œuvre le programme politique du Chef de l'État décliné en 12 Chantiers. Parmi les 100 actions, nous avons 7 actions

**Action 34** : « Je renforcerai la création de Centres d'Apprentissages et de Formation aux Métiers ». Sur cette action, en synergie avec les autres acteurs, l'ONAPE peut jouer un rôle clé pour l'analyse des besoins et la planification stratégique, à travers :

- Une étude pour identifier les besoins actuels et les secteurs en demande de compétences;
- Et un diagnostic des régions et des populations cibles pour déterminer où les centres d'apprentissage sont les plus nécessaires.





10

**Action 36** : « J'instaurerai un Crédit Emploi Jeune ». Sur cette action qui s'aligne parfaitement avec les attentes de l'ONAPE, nous mènerons dans un meilleur délai, une étude pour identifier les secteurs porteurs et les types d'entreprises qui pourraient bénéficier du Crédit Emploi Jeune.



## Les Mésures Incitatives Spécifiques de l'ONAPE pour Promouvoir l'Emploi



**Action 37** : « Je lancerai un programme de masse sur le recyclage technique au profit de 1 million de jeunes ». Se sentant tout aussi interpellé sur l'action, l'ONAPE peut agir en amont et de manière proactive, à travers :

- L'identification des secteurs et industries en demande de compétences techniques ;
- Et l'évaluation des compétences actuelles des jeunes cibles, afin d'identifier les besoins en recyclage technique.



**Action 38** : « Je créerai une plateforme nationale de connexion emploi-compétences ». L'action s'aligne magnifiquement sur la principale mission de l'ONAPE qui est de connecter les offres et demandes d'emploi, sur le marché de travail. L'ONAPE pourra dans les jours qui suivent, transformer cette promesse, en une réalité concrète et efficace.



**Action 41** : « Je lancerai une initiative nationale pour l'Emploi et l'autonomisation socio-économique des femmes ».

Sur cette action, en synergie avec les autres acteurs, l'ONAPE peut jouer un rôle crucial, à travers :

- La conduite d'une étude pour identifier les principaux défis et les barrières auxquelles les femmes font face sur le marché du travail et,
- déterminer les différents groupes cibles (jeunes diplômées, femmes rurales, femmes entrepreneurs, etc.) qui seront concernés par les composantes de l'initiative.





**Action 53** : « Je créerai des Maisons des entrepreneurs dans chaque Province afin de favoriser le développement d'entreprises locales ». Pour sa bonne exécution, l'ONAPE propose de mener une analyse approfondie sur les catégories de « Maisons des entrepreneurs » adaptées à chaque province et sur les statuts qu'ils peuvent revêtir (organisation gouvernementale ou partenariat public-privé). Ces structures vont jouer un rôle crucial dans le soutien à l'entrepreneuriat de croissance que vous prônez, en offrant des ressources adaptées aux besoins variés des entrepreneurs de chaque région.





015

**Action 53** : « Je créerai des Maisons des entrepreneurs dans chaque Province afin de favoriser le développement d'entreprises locales ». Pour sa bonne exécution, l'ONAPE propose de mener une analyse approfondie sur les catégories de « Maisons des entrepreneurs » adaptées à chaque province et sur les statuts qu'ils peuvent revêtir (organisation gouvernementale ou partenariat public-privé). Ces structures vont jouer un rôle crucial dans le soutien à l'entrepreneuriat de croissance que vous prônez, en offrant des ressources adaptées aux besoins variés des entrepreneurs de chaque région.

# Difficultés

- Insuffisance de moyens conséquent pour l'accompagnement des jeunes dans la formation professionnelle et technique ;
- Absence de fonds dédié à la promotion de l'emploi jeune et de l'entrepreneuriat ;
- Absence d'un cadre d'échange entre les acteurs du monde de l'emploi ;
- Le non-respect de la réglementation des textes en vigueur par les entreprises étrangères cas de de déplacement de main-d'œuvre;
- Un manque de suivi rigoureux des politiques publiques d'emploi ;
- Manque de renforcement de partenariats entre le secteur public, privé et la société civile sur la problématique de l'emploi ;
- La non révision de la Politique Nationale de l'emploi (depuis 2019) ;



# Recommandations

17



- La révision de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle;
- Renforcements des moyens financiers à l'ONAPE pour faire face à la problématique de l'emploi ;
- Mise en place d'une commission pour le contrôle de la législation du travail;
- Interdire à tous les bureaux de placements d'exercer leurs activités irrégulières conformément à la réglementation (Cf. art. 494 du code du travail).

-Exiger des entreprises le respect des textes régissant l'emploi au Tchad (Déclaration obligatoire du personnel, plan de formation plan de nationalisation, 2% de proportion des étrangers, permis de travail, visa de travail...) Cf. Décrets 289/PR/PM/MFPT/09 et 189/PR/PM/MFPT/96.





-Instruire les ambassades du Tchad à l'étrangers sur l'octroi des visas de courtoisie et de longs séjours aux travailleurs étrangers

-Création des centres de formation aux métiers notamment dans le secteur de l'énergie, technologie, agriculture, élevage, bâtiments...

-Faciliter les démarches de coopération et de partenariat avec les partenaires au développement sur le projet de l'emploi

-Suivi et mise en œuvre des recommandations issues des échanges du Forum National sur l'Emploi (FNE)





---

Merci pour  
votre Attention

